**Compte rendu CA du 25 septembre 2019**

Agnès excusée.

----------------------------------------------------------------------------------------

**Ordre du jour :**

**Constitution du nouveau bureau**

**Demande de subvention ville de Riom**

**Concert Courgoul**

**Préparation week-end Escoutoux**

----------------------------------------------------------------------------------------

**Constitution nouveau bureau :**

Après échanges et souhaits de chacun le bureau est reconduit comme la saison passée avec un membre de moins compte tenu du départ non remplacé de Martine.

Rappel du bureau :

Présidente Michèle Bouget

Trésorière Michèle Galtier

Secrétaires Jean-louis Faucouit et Roland Lebeau

Membres actifs Viviane Faucouit, Régine Jarzaguet, Ghislaine Laurent.

**Demande de subvention ville de Riom :**

Le dossier de demande a été établi par Michèle Galtier, Régine se chargera de le remettre à la mairie avant le 11/10/2019.

**Concert des Pailhats à Courgoul**

Suite au doodle envoyé pour estimation du nombre de participants, 24 choristes ont répondu présents ainsi que Gilles qui nous accompagnera avec Stefan.

Une proposition de programme a été faite pour être soumise à Agnès qui finalisera, compte-tenu du temps de prestation important, 2 fois 40 minutes, 23 chants sont prévus. La liste des chants choisis seront à transmettre à nos deux guitaristes pour qu’ils puissent se préparer.

**Préparation Escoutoux**

Repas du samedi soir : Après échanges, vu le surcoût et surtout les difficultés de préparation d’un aligot ou d’une truffade, il est décidé de reconduire la raclette avec une participation de 10 euros par choriste.

Un doodle associé à un mail pour préciser les modalités et aider à la préparation sera envoyé dès la semaine prochaine à tous les choristes.

Les courses seront prises en charge par Viviane et Jean-louis le vendredi 11/10/2019, la récupération des clefs auprès de la mairie d’Escoutoux également.

Pour mémoire :

10 kg pommes de terre

6 kg de pommes royal gala et reine des reinettes

20 tranches jambon sec (à couper en 2)

30 tranches de bacon

20 tranches jambon blanc ou 30 si petites

Fromage raclette 150gr/personne

2 brioches tranchées

8 baguettes pour le samedi, pour le dimanche à voir sur place. (Ghislaine s’en chargera)

Les quantités et la nature des ingrédients à acheter ont été calculés sur une base de trente participants à affiner audernier moment.

Michèle Galtier fera le point sur ce qui reste de l’an dernier en terme de boissons et de produits d’entretien.

Concernant le ménage des locaux, il sera à effectuer par nos soins avant de partir, différents postes de ménage seront organisés et proposés aux inscriptions dans le sondage.

**Questions diverses**

Rémunération des interventions de Johanne : Michèle Bouget se renseignera pour voir comment mettre en œuvre une rémunération sous forme de chèques emploi service.

Prochaine réunion de CA : 21/11/2019 18h00 chez Michèle Bouget.